



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer
Administration de la mer**

AVIS A LA BATELLERIE

Rivière « Nivelle »

Commune de Saint-Jean-de-Luz

En raison des travaux d'inspection des voûtes du pont ferroviaire, à Saint-Jean-de-Luz effectués par l'entreprise Romoeuf, sur la Nivelle, Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés qu'ils devront observer une attention particulière à l'approche de cette zone,

- le jeudi 25 avril 2024 :

l'après-midi de 14h00 à 15h00 : la passe n°1 entre les piles C0 et P1 est fermée à la navigation. Celle-ci est reportée sur les passes n°2 et n°3 ;

l'après-midi de 15h00 à 16h00 : la passe n°2 entre les piles P1 et P2 est fermée à la navigation. Celle-ci est reportée sur les passes n°1 et n°3 ;

- le vendredi 26 avril 2024 :

le matin de 9h00 à 10h00 : la passe n°3 entre les piles P2 et C3 est fermée à la navigation. Celle-ci est reportée sur les passes n°1 et n°2 ;

en raison de la présence de personnels et d'une barge de travaux.

À cette occasion, une signalisation fluviale diurne est mise en place afin de gérer la navigation, conformément au plan annexé.

Anglet, le **09 AVR. 2024**

LE PRÉFET
Pour le Préfet et par subdélégation,

L'administrateur principal des affaires maritimes
Philippe PAQUIN
Chef du service administration de la mer

Plan de balisage



Plan de balisage
vue de dessus
Ech. : 1/100

LEGENDE

